

REPUBLIQUE DU DAHOMEYPRESIDENT DU CONSEIL DES
MINISTRES.D E C R E T du PRESIDENT

de la REPUBLIQUE

N° 398 /PR/VP/DP.

L E /- RESIDENT DE LA REPUBLIQUE .-

- VU; la Constitution de la République du Dahomey;
- VU la loi n° 59-31 du 19 Décembre 1959 approuvant la Convention de Financement des Travaux de construction du Port de Cotonou intervenue le 12 Septembre 1959 entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République du Dahomey;
- VU: le Décret n° 36/PCM/MEF du 3 Mars 1960 portant création du Compte n° II3-32 " Investissements sur Aide Financière de la République Française.
- VU: le décret n° 218/PCM/MF/MEP du 19 Août 1960 ouvrant dans les écritures du Trésorier-payeur du Dahomey le compte II3_52, intitulé;
" Avances aux régisseurs du titre du compte, investissement sur Aide Financière de la République Française ";
- VU; la convention n° 680-A-I3-AA du 15 Février 1962 entre la République du Dahomey et les U.S.A.;
- VU le décret I39/PR/VP du 20.3.62 portant ouverture du compte hors budget numéro II3-35 intitulé; " Aide Américain " dans les écritures du Trésorier-payeur du Dahomey;
- VU : le décret n° 229/PR/VP/DP du 25 Mai 1962 nommant Mr. Abou BABA-MOUSSA Ordonnateur-Délégué des comptes n°s . II3_32-, II3-51, II3-52 et II3-35.

- D E C R E T E -

ARTICLE 1er.- Les dispositions du décret n° 229 PR/VP/DP du 25 Mai 1962 portant nomination de Mr. Abou BABA-MOUSSA comme Ordonnateur Délégué des recettes et des dépenses à réaliser par le gouvernement du Dahomey sont et demeurent rapportées.

.../...

ARTICLE 2.- Monsieur ELISHA Eje, Directeur du Plan est nommé Ordonnateur-Délégué des Comptes n^{os} II3_32, II3_51, II3-52 et II3-35.

Les titres de recettes et les mandats ordonnancés seront assignés sur la Caisse du Trésorier-Payeur du Dahomey.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Le Président de la République.

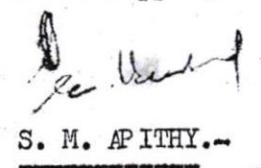


Le Ministre des Finances
et du Travail.-

Le Vice-Président de la République
Chargé du Développement & du Plan.



B. B O R N A .-



S. M. APITHY.-

AMPLIATIONS :

PR	15
Ministères	11
S.G.C.M.	3
Plan	3
Trésor	2
M.A.C.	1
Finances	1
Préfets	1
J.O.R.D.	1